

*Proposition présentée par les députés :  
M<sup>mes</sup> et MM. Stéphane Florey, Eliane Michaud  
Ansermet, Patrick Lussi, Patrick Hulliger, André  
Pfeffer, Virna Conti*

*Date de dépôt : 22 avril 2020*

## **Proposition de motion**

### **Le moment est venu d'aider en priorité la population résidente genevoise !**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève  
considérant :

- les mesures prises pour protéger la population contre le coronavirus ;
- l'impact de ces mesures sur l'activité et le tissu économique ;
- les conséquences catastrophiques de la situation économique pour de nombreux habitants ;
- que plus de 1,7 million de salariés sont au chômage partiel dans le pays ;
- les baisses de salaire, voire les disparitions complètes de revenu observées ;
- que le taux de chômage pourrait atteindre 7% en Suisse ;
- que le taux de chômage genevois est déjà l'un des plus élevés de Suisse ;
- que la diminution du PIB devrait être plus marquée à Genève qu'en Suisse ;
- le risque d'une hausse massive de la pauvreté en Suisse accompagnée d'une hausse des cotisations aux assurances sociales ;
- les baisses de recettes fiscales et les déficits budgétaires attendus ;
- que dans ce contexte l'aide financière apportée à l'étranger devrait être partiellement réaffectée dans notre canton pour lutter contre le coronavirus et ses conséquences,

invite le Conseil d'Etat

- à procéder à des coupes dans les dépenses pour des tâches non essentielles et à réduire ses charges de fonctionnement en vue de soumettre au Grand Conseil un projet de budget 2021 équilibré ;
- à renoncer à toute charge supplémentaire (augmentations d'impôts, de taxes, de redevances, d'émoluments, etc.) grevant l'économie et les ménages après la crise Covid-19 ;
- à diminuer de moitié le versement de contributions à la solidarité internationale et au développement pour les affecter à un fonds visant à lutter contre la pandémie de Covid-19 et ses effets à Genève ;
- à appliquer strictement la préférence cantonale en matière d'emploi pour le petit et le grand Etat ;
- à suspendre l'attribution de tout nouveau permis frontalier pour les trois prochaines années.

## ***EXPOSÉ DES MOTIFS***

Mesdames et  
Messieurs les députés,

Les mesures prises par les cantons et par la Confédération en vue de protéger la population contre la pandémie de Covid-19 portent leurs fruits et le nombre des admissions aux soins intensifs diminue en Suisse. Ces mesures, prises sur la base de la loi fédérale sur les épidémies, sont efficaces sur le plan de la santé publique, mais ne manquent pas d'engendrer chaque jour des pertes économiques substantielles qui atteignent des dizaines de milliards, soit des pertes jamais vues depuis la Deuxième Guerre mondiale.

Selon le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO), 109 000 entreprises ont annoncé jusqu'au 2 avril 2020 une réduction des horaires de travail pour environ 1,3 million de salariés. Ce chiffre est dix fois plus élevé que le record atteint en 2009 à la suite de la crise financière de 2008. Jusqu'à

92 200 personnes travaillaient à l'époque selon un horaire réduit. Depuis la mi-mars 2020, environ 26 000 personnes avaient déjà perdu leur emploi. Le taux de chômage national est passé de 2,5 à 3,1%. A Genève, le taux de chômage a progressé de 0,6 point en mars 2020 (1554 personnes supplémentaires) pour s'établir à 4,5%. D'après l'OCSTAT, l'augmentation concerne toutes les catégories de chômeurs : les hommes et les femmes (respectivement + 18,4% et + 13,9%), mais aussi tous les groupes d'âge, les jeunes (+ 23,7% pour les moins de 25 ans) étant plus touchés que les personnes âgées (+ 12,9% chez les 50 ans ou plus). En termes de branches d'activité, les plus affectées sont la construction (+ 50,2%) et l'hôtellerie (+ 48,4%)<sup>1</sup>.

Les dommages économiques provoqués en Suisse par la pandémie due au coronavirus ont atteint une ampleur historique. Jusqu'au 15 avril dernier, plus de 1,7 million de salariés sont au chômage partiel selon les informations du SECO. Ce chiffre correspond à plus d'un quart des personnes exerçant une activité lucrative. Plusieurs dizaines de milliers de personnes ont de surcroît perdu leur emploi ces dernières semaines. Selon les prévisions conjoncturelles du Groupe d'experts de la Confédération – printemps 2020, la propagation du nouveau coronavirus dans le pays et à l'étranger entraîne la mise à l'arrêt temporaire de certaines parties de l'économie et le PIB devrait reculer de 1,5% en 2020<sup>2</sup>. Genève n'échappera pas à ce repli du PIB, lequel devrait d'après le Groupe de perspectives économiques (GPE) être plus important que le recul du PIB national, de l'ordre de -2,5 à -3,5%. « L'écart entre la Suisse et Genève est principalement dû aux caractéristiques du tissu économique genevois, notamment l'importance du commerce de gros (« trade finance ») et les spécificités des activités bancaires, qui sont particulièrement affectées par la crise actuelle. »<sup>3</sup>

Les experts prévoient que le chômage suisse pourrait atteindre 7%. C'est dire que la pauvreté et, avec elle, les charges sociales augmenteront massivement en Suisse. Parallèlement, les recettes fiscales diminueront fortement. Au seul niveau fédéral, des prévisions optimistes annoncent un déficit de 20 milliards de francs.

---

<sup>1</sup> <https://www.ge.ch/statistique/actualites/welcome.asp?actu=3956&mm1=01/01&aaaa1=2020&mm2=12/31&aaaa2=2020&num=0>

<sup>2</sup> <https://www.seco.admin.ch/seco/fr/home/wirtschaftslage---wirtschaftspolitik/Wirtschaftslage/konjunkturprognosen.html>

<sup>3</sup> <https://www.ge.ch/statistique/actualites/welcome.asp?actu=3955&mm1=01/01&aaaa1=2020&mm2=12/31&aaaa2=2020&num=0>

La pandémie de coronavirus fait progresser la pauvreté en Suisse. Le confinement pousse des milliers de personnes au bord de la ruine et, parallèlement, la dette publique explose. La situation précaire de nos finances cantonales, avec un déficit prévu au budget 2020 de 600 millions de francs et une dette comptabilisée avoisinant les 20 milliards de francs, suscite les plus grandes inquiétudes. « Gouverner, c'est prévoir », c'est pourquoi la présente proposition de motion invite le Conseil d'Etat à procéder à des coupes dans les dépenses pour des tâches non critiques et à soumettre au Grand Conseil un projet de budget 2021 équilibré. Face aux diminutions de recettes fiscales, la tentation d'augmenter la charge fiscale et de prolonger la crise économique dans sa durée peut être grande, raison pour laquelle la motion invite également le Conseil d'Etat à renoncer à toute charge supplémentaire (impôt, taxe, redevance) grevant l'économie et les ménages après la crise du Covid-19.

La crise économique consécutive au Covid-19 nous contraint aussi à réaffecter une partie des contributions attribuées à la solidarité internationale et au développement à un fonds visant à lutter contre la pandémie de Covid-19 et ses effets à Genève.

En outre, la forte récession du PIB à Genève devrait se traduire par une hausse du taux de chômage et du nombre total de personnes demandeuses d'emploi, ceci alors que notre taux de chômage calculé selon la méthodologie du SECO est artificiellement bas et ne reflète pas la réalité de la situation. Dans ce contexte, la politique de préférence cantonale en matière d'emploi pour le petit et le grand Etat devra être poursuivie avec la plus grande diligence. Enfin, l'augmentation prévisible du nombre de chômeurs dans toutes les catégories et les groupes d'âge commande de suspendre l'attribution de tout nouveau permis frontalier pour une durée de trois ans.

Au vu de ces explications, nous vous remercions, Mesdames et Messieurs les députés, de réserver un bon accueil à cette motion.